FRC.2.10567
Case
FR
13438

OPINION

DE

DESPREZ (de la Charente),

SUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE (1).

Prairial an 7.

REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

JE ne paroîtrois point à cette tribune, après les orateurs qui m'ont devancé, dont les discours lumineux, en faveur de la liberté de la presse, ont dû porter la conviction dans toutes les ames impartiales, si parmi les raisonnemens forts de preuves et de dialectique qu'ils ont mis au jour, je ne me fusse apperçu qu'il leur est échappé de relever un paradoxe avancé par un de nos collègues, paradoxe qu'il est

---

(1) J'étois inscrit pour la parole ; le Conseil ayant fermé la discussion avant que tous les orateurs eussent été entendus, j'ai cru devoir à mes concitoyens la manifestation de mon opinion sur un objet aussi important.

THE NEWBERRY LIBRARY

important de détruire, de peur qu'il ne séduise ceux qui ne se piquent pas d'approfondir, et qui jugent d'après l'opinion d'autrui. On a distingué dans cette tribune la politique de la philosophie, et on a voulu faire entendre que si le principe qui établit la liberté de la presse étoit vrai en philosophie, il étoit dangereux en politique; paradoxe d'autant plus dangereux lui-même, qu'il confond la politique des états libres avec la politique des despotes, qu'il donne aux gouvernans un autre intérêt que celui des gouvernés, et qu'il sépare ainsi en république ce qui ne peut jamais l'être sans le plus grand péril pour la liberté. C'est ce paradoxe que je viens attaquer et combattre. Jugez-moi d'après ma manière de penser, et faites graces à la foiblesse de mes moyens oratoires.

La politique des états libres est l'art de gouverner et de conduire les citoyens, la philosophie enseigne à les rendre heureux; l'une dirige leurs actions pour le bonheur de tous, l'autre épure leurs affections, et leur fait goûter le charme des vertus civiques; l'une leur assure, autant que possible, la santé du corps social, l'autre les garantit des maladies de l'ame; l'une éclaire les citoyens sur leurs droits, l'autre contient les citoyens dans les bornes de leurs devoirs: ainsi, entre l'une et l'autre, les rapports sont immédiats; ainsi s'établit l'équilibre entre les gouvernans et les gouvernés; ainsi la saine politique est parfaitement d'accord avec la philosophie.

Voilà des distinctions qui ont échappé à notre collègue, lorsque, sans le vouloir sans doute, il a proscrit d'un mot l'auguste philosophie, en n'en faisant qu'une science d'abstractions, d'idées obscures et trop complexes pour pouvoir être saisies par la multitude. Je pense bien qu'en parlant de la politique, il n'a

pas voulu se déclarer le défenseur de cet art astucieux et perfide, de cette science infernale qui, dans les états despotiques, ne fait de la société qu'un ramas d'infortunés, et de brigands titrés, de ce machiavélisme des cours où les sentimens nobles et généreux sont proscrits, où les élans des ames fortes sont des crimes, où la bassesse et la corruption sont autant de chemins qui conduisent aux honneurs, où le crime est triomphant, et la vertu dans les fers. Le cœur de notre collègue repousse avec horreur une pareille idée, je rends justice à la pureté de ses intentions; mais je n'en dois pas moins combattre son assertion, à la vue du danger que peut faire naître pour plusieurs le caractère imposant dont il est revêtu.

Il est une vérité incontestable, et qui n'a pas besoin, je crois, de nouvelles démonstrations. La voici: C'est par le secours des lumières que le peuple Français a opéré sa régénération politique; c'est par la compression des lumières que le peuple Français peut retomber dans l'avilissement et dans la servitude. La presse nous a rendu à la liberté, nous rendrons la liberté à la presse; mais nous ne confondrons pas la liberté de la presse avec la licence de la presse; mais parce que les alimens les plus salubres peuvent devenir nuisibles quand ils sont pris en trop grande quantité, nous nous garderons bien d'en proscrire l'usage modéré. Il est en tout un juste milieu; il y a des bornes prescrites par la raison et la justice éternelles, au-delà desquelles tout est danger, tout est confusion; c'est à la sagesse du législateur qu'il appartient de les poser; c'est à lui à comprimer la licence, et à nous garantir du despotisme. Eh! qui ne sait que de tout temps le despotisme a persécuté la philosophie, parce qu'il ne peut subsister que par l'ignorance et l'erreur!

S'il me falloit recourir à des autorités pour appuyer ce que j'avance, elles se présenteroient en foule à mon esprit, citoyens collègues, et je vous dirois :

Galilée périt dans les cachots de l'inquisition pour une découverte qui dérangeoit les calculs intéressés des Sycophantes sacrés. L'immortel auteur du *Thélémaque*, est proscrit par une nouvelle Astarbé, dont il dévoile les rapines et l'impureté, et le moderne Sesostris disgracie le philosophe ingénieux qui le dépouille de sa vaine gloire, et qui fait connoître la nullité de son ame. Le précepteur du genre humain, l'auteur d'*Émile* et du *Contrat social*, errant, banni, persécuté, trouve à peine un lieu où reposer sa tête : il finit ses tristes jours dans les angoisses de la misère, victime de la jalousie des faux philosophes, de la cruauté des puissans de son siècle, et des fureurs des cagots. Les Mably, les Raynal, pour prix de leurs généreuses conceptions, ne voyent devant eux que la bastille ou l'exil plus cruels que la mort. Buffon lui-même, le grand Buffon, ce scrutateur hardi de la nature, ne peut marcher à de grandes découvertes qu'à l'aide d'une humiliante rétractation que lui intime le fanatisme, toujours d'accord avec l'autorité.

Eh bien ! citoyens collègues, à quoi attribuerons-nous tous ces maux affligeans, ces calamités déchirantes de l'ordre social, si ce n'est au système compressif de la presse ? système si bien suivi par tous les despotes, si bien préconisé par leurs lâches et plats valets, dans ces temps malheureux où nous ne comptions nos jours que par nos nouvelles infortunes. Pensez-vous que, si la liberté de la presse eût alors existé, s'il eût été permis de communiquer librement ses pensées, il ne se fût pas trouvé un plus grand nombre d'hommes de génie, dont les écrits mâles et vigoureux eussent fait pâlir les tyrans sur leurs trônes, et

porté l'effroi dans leurs ames corrompues ? Ah ! sans doute, il s'en fût trouvé ; mais la verge de fer du despotisme pesoit sur toutes les têtes, le sceptre et l'encensoir ne pouvoient se soutenir qu'à l'aide des épaisses ténèbres qu'ils avoient agglomérées, et peu d'êtres privilégiés alors étoient capables de cette sublime abnégation de soi-même, qui porte à braver tout pour être utile à l'humanité.

Oui, citoyens collègues, par la liberté de la presse et par une loi sagement compressive de ses délits nous préserverons le peuple français, qui nous a confié le soin de son bonheur, et des écarts d'une imagination délirante, et des chaînes de la superstition, et des horreurs de la servitude, et des atteintes du despotisme, d'autant plus dangereux qu'il se pare du prétexte spécieux de la tranquillité publique.

Et nous aussi, nous la voulons, cette tranquillité publique, nos cœurs brûlent du desir de la paix ; mais ce n'est pas du despotisme que nous voulons la tenir. La paix des despotes est la mort de la liberté, la paix des peuples libres est la vie de l'humanité. La paix des peuples libres, c'est cette sollicitude toujours renaissante sur ce qui peut améliorer le sort de la patrie ; c'est cette civique anxiété que causent ses moindres disgraces. Telle est cette perpétuelle agitation des eaux de la mer, combinée par les lois immuables de la nature : agitation qui les sauve de la corruption, et garantit leur salubrité. La tranquillité prêchée par les despotes n'est autre chose que la servitude ; c'est le calme apparent, précurseur des tempêtes : aussi disons-nous, avec ce fier Polonois, que nous préférons la liberté, fût-elle même périlleuse, à la tranquillité de l'esclavage ; car nous ne pouvons reconnoître d'autre tranquillité que celle de l'ame se reposant dans l'amour de la patrie.

167

Je crois avoir suffisamment démontré qu'il est de l'intérêt de la saine politique de rendre à la presse sa liberté. Pour de petits maux dont on nous menace, et qui peuvent être facilement prévenus par la loi, elle produira des biens sans nombre. Si les lois, comme l'a dit un historien philosophe, peuvent seules sauver un état de sa perte, la liberté des écrits peut seule sauver les lois. Quand la servitude est dans les écrits, la tyrannie n'est pas loin; elle est déja à la porte; elle n'attend plus que le moment propice pour entrer, et ce moment est la nuit de la raison et le sommeil de la philosophie.

Il ne peut donc plus rester aucun doute sur la nécessité de la liberté de la presse; si la crainte de la calomnie arrêtoit encore quelqu'un d'entre nous, je lui dirois que le mal est déja fait, qu'elle a décoché ces traits les plus acérés contre le Corps législatif, et que la liberté de la presse peut seule en être le remède. C'est ainsi qu'elle va devenir la lance d'Achille, guérissant les blessures qu'elle a faites.

Je vote pour le projet de la commission.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Messidor an 7.